

Nous soussigné·e·s :

- Naïma Verstraeten, avenue des Azalées 4 à 1030 Schaerbeek,
- Joaquim François, rue du duc 5 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre,
- Nathan Vincent, clos du Soleil 6 à 1000 Bruxelles,
- Françoise Durant, rue du Pont 1 à 1060 Saint-Gilles,

avons convenu de constituer une association dont voici les statuts :

[LES STATUTS DOIVENT FIGURER ICI DANS LEUR INTÉGRALITÉ!]

Autres dispositions:

Sont nommés administrateurs :

- Naïma Verstraeten, avenue des Azalées 4 à 1030 Schaerbeek,
- Joaquim François, rue du duc 5 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre,
- Nathan Vincent, clos du Soleil 6 à 1000 Bruxelles,

Les personnes susmentionnées déclarent accepter leur mandat.

Est nommée personne déléguée à la gestion journalière :

- Joaquim François, rue du duc 5 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre

La personne susmentionnée déclare accepter son mandat.

Le premier siège de l'association est sis **avenue des Azalées 4 à 1030 Schaerbeek.**

Le site internet de l'association est <https://sansfoiniloi.be>

Fait à **Houte-Si-Plou** en deux exemplaires originaux, ce **12 février 2024.**